



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

GUIDE DE LA 144^e ASSEMBLÉE

**20-24 mars 2022
Nusa Dua, Indonésie**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
MESURES SANITAIRES COVID-19.....	3
CÉRÉMONIE INAUGURALE ET LIEUX DES RÉUNIONS	3
RÉCEPTIONS ET MANIFESTATIONS OFFICIELLES	3
PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLÉE ET RÉUNIONS CONNEXES	4
RÉPARTITION DES SIÈGES DANS LES SALLES DE RÉUNION	9
ORDRES DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ET DES COMMISSIONS PERMANENTES	9
INSCRIPTION DES ORATEURS ET TEMPS DE PAROLE POUR LE DÉBAT GÉNÉRAL	12
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Service d'inscription et d'information	14
Tableau des voix de l'Assemblée	14
Documents de l'Assemblée	14
Transmission de messages et de documents non officiels	15
Résultats de l'Assemblée et des réunions connexes	15
Comptes rendus des débats	15
Dépôt et contrôle des documents	15
Distribution des documents	15
Interprétation simultanée	15
Service de presse	16
Médias sociaux	16
Assurer une Assemblée sûre et respectueuse	16
Salles des réunions informelles et bilatérales	16
Services d'information et de transport.....	17
Service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande	17
Internet et accès WIFI	17
Service médical	17
Interdiction de fumer	17
ORGANES STATUTAIRES	
Assemblée de l'Union interparlementaire	18
Conseil directeur de l'Union interparlementaire	18
Comité exécutif	18
Responsabilités lors de l'Assemblée	19
PRÉSIDENTE DE L'UIP ET SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE	21

MESURES SANITAIRES COVID-19

Le Parlement indonésien a pris, en étroite collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP), toutes les mesures nécessaires pour garantir votre sécurité et vous assurer un environnement sécurisé et sain durant l'Assemblée à Nusa Dua. Pour avoir accès au lieu de l'Assemblée, il est obligatoire pour tous les délégués de se soumettre à un test antigénique rapide de dépistage de la COVID-19 qui sera réalisé au rez-de-chaussée du BICC.

L'accès au site de test ne sera autorisé qu'aux personnes munies d'un badge de la 144^e Assemblée. Les délégués sont invités à se faire tester bien à l'avance de leurs premières réunions. Une file prioritaire sera prévue pour les présidents de parlement. Les tests et leurs résultats apparaîtront automatiquement dans l'application PeduliLindungi et seront reflétés sur le badge grâce au système d'identification par radiofréquence (RFID). Plus de détails se trouvent dans la [Note d'information sanitaire](#). Tous les délégués se rendant à Nusa Dua pour la 144^e Assemblée de l'UIP doivent s'assurer d'avoir une assurance santé et voyage internationale.

CÉRÉMONIE INAUGURALE ET LIEUX DES RÉUNIONS

La Cérémonie inaugurale de la 144^e Assemblée de l'Union interparlementaire se tiendra à 19 h 30, le dimanche 20 mars dans la Salle Mangupura, rez-de-chaussée, en présence du Président de la République d'Indonésie, M. Joko Widodo.

Pour être admis à la Cérémonie inaugurale de même qu'à toutes les autres manifestations officielles qui se dérouleront durant l'Assemblée, les participants devront porter leur badge et se munir de l'invitation correspondante.

Les séances plénières du Conseil directeur et de l'Assemblée se tiendront dans la salle Mangupura, rez-de-chaussée (BICC).

Les séances des commissions permanentes, ainsi que les réunions du Comité exécutif, du Forum des femmes parlementaires, du Comité des droits de l'homme des parlementaires et des autres organes statutaires, ainsi que les réunions de l'Association des Secrétaires généraux des parlements (ASGP) se tiendront au BICC.

RÉCEPTIONS ET MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Réception en l'honneur des membres du Comité exécutif de l'UIP

Hôte : Présidente de la Chambre des représentants
Date et heure : Samedi 19 mars, 19 h 00 – 20 h 30
Lieu : Restaurant Tetaring, Kayumanis Private Villa and Spa

Cérémonie inaugurale et réception

Hôte : Présidente de la Chambre des représentants
Date et heure : Dimanche 20 mars, 19 h 30 – 22 h 00
Lieu : Salle Mangupura (BICC)

Réception réservée aux chefs de délégation

Hôte : Présidente de la Chambre des représentants
Date et heure : Dimanche 20 mars, 21 h 00 – 22 h 00
Lieu : Restaurant Kayuputih, hôtel St. Regis, Nusa Dua

Visite du centre d'artisanat local Bali Bangkit

Hôte : Gouverneur de Bali
Date et heure : Jeudi 23 mars 2021, 12 h 00 et 17 h 00
Lieu : IKM Bali Bangkit (le déplacement sera assuré par bus)

Soirée réservée aux réceptions des Ambassades

Date : Jeudi 24 mars

Programme de travail général de la 144^e Assemblée et réunions connexes

Nusa Dua, 20-24 mars 2022

Vendredi 18 mars 2022

	09.00 – 18.30	Ouverture de l'inscription <i>Centre international de congrès de Bali (BICC), Hall</i>
	10.00 – 13.00	Comité exécutif* <i>Salle Medan, premier étage</i>
	15.00 – 18.00	Comité exécutif* <i>Salle Medan, premier étage</i>

Samedi 19 mars 2022

	10.00 – 13.00	Comité exécutif* <i>Salle Medan, premier étage</i>
	09.30 – 13.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Frangipane, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Frangipane, rez-de-chaussée</i>

Dimanche 20 mars 2022

	09.00 – 10.00	Bureau des femmes parlementaires* <i>Salle Medan, premier étage</i>
	10.00 – 11.00	Réunion des conseillers et secrétaires de délégations <i>Salle Nusantara 1, premier étage</i>
	10.30 – 13.00	Forum des femmes parlementaires <i>Salle Nusantara 2 & 3, premier étage</i>
	11.30 – 13.00	Réunion de groupe du Forum des femmes parlementaires <i>Salle Medan, premier étage</i>
	11.30 – 13.00	Réunion avec les présidents des groupes géopolitiques et les présidents des commissions permanentes* <i>Salle Frangipane, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 17.30	Forum des femmes parlementaires <i>Salle Nusantara 2 & 3, premier étage</i>
	14.30 – 17.30	Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient* <i>Salle Medan, premier étage</i>
	14.30 – 17.30	Groupe consultatif sur la santé (ANGLAIS UNIQUEMENT)* <i>Salle Manado, premier étage</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Frangipane, rez-de-chaussée</i>
	19:30 – 20:30	Cérémonie inaugurale <i>Salle Mangupura, rez-de-chaussée</i>

Lundi 21 mars 2022

	08.00 – 09.00	Bureau restreint de l'Assemblée*
	09.00 – 11.00	Conseil directeur <i>Salle Mangupura, rez-de-chaussée</i>
	09.30 – 11.00	Conseil du Forum des jeunes parlementaires* <i>Salle Medan, premier étage</i>
	09.30 – 13.00	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale Débat sur le projet de résolution sur le thème <i>Repenser et redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable</i> , et début de sa rédaction en plénière <i>Salle Jakarta A & B, premier étage</i>
	09.30 – 13.00	Commission permanente du développement durable Débat sur le projet de résolution sur le thème <i>Tirer parti des technologies de l'information et de la communication en tant que catalyseur pour le secteur de l'éducation, notamment en période de pandémie</i> , et début de sa rédaction en plénière <i>Salle Nusantara 2 & 3, premier étage</i>
ASGP	11.00 – 12.30	Réunion de l'ASGP <i>Salle Nusantara 1, premier étage</i>
	11.00 – 13.00	Assemblée : début du débat général sur le thème <i>Objectif zéro : mobiliser les parlements pour agir face aux changements climatiques</i> <i>Salle Mangupura, rez-de-chaussée</i>
	11.30 – 13.00	Bureau de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme* <i>Salle Frangipane, rez-de-chaussée</i>
	12.30 – 14.00	Réunion-débat sur le thème <i>Tirer parti des pouvoirs budgétaires des parlements pour le bien des enfants</i> Organisée conjointement par l'UIP et l'UNICEF <i>Salle Medan, premier étage</i>
	14.30 – 17.00	Assemblée : débat général <i>Salle Mangupura, rez-de-chaussée</i>
ASGP	14.30 – 17.30	Réunion de l'ASGP <i>Salle Nusantara 1, premier étage</i>
	14.30 – 17.30	Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent* <i>Salle Medan, premier étage</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Frangipane, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 18.30	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale Rédaction en plénière du projet de résolution sur le thème <i>Repenser et redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable</i> <i>Salle Jakarta A & B, premier étage</i>
	14.30 – 18.30	Forum des jeunes parlementaires de l'UIP <i>Salle Nusantara 2 & 3, premier étage</i>
	17.00 – 18.30	Assemblée : décision sur le point d'urgence <i>Salle Mangupura, rez-de-chaussée</i>

Mardi 22 mars 2022



09.00 – 13.00
09.00 – 10.30
10.30 – 13.00

Assemblée

- Débat sur le point d'urgence, et
 - Poursuite du débat général
- Salle Mangupura, rez-de-chaussée*



09.00 – 10.30

Bureau de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies*
Salle Medan, premier étage



09.30 – 13.00

Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale

Finalisation en plénière de la rédaction du projet de résolution sur le thème *Repenser et redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable*
Salle Jakarta A & B, premier étage



09.30 – 13.00

Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme

Débat sur le projet de résolution qui sera adopté à la 145^e Assemblée sur le thème *L'impulsion parlementaire en faveur du développement local et régional des pays à taux de migration internationale élevé et de la cessation de toutes les formes de traite des êtres humains et de violation des droits de l'homme, y compris celles commanditées par les États*
Salle Nusantara 2 & 3, premier étage



09.30 – 13.00

Comité des droits de l'homme des parlementaires*
Salle Frangipane, rez-de-chaussée

ASGP

10.00 – 12.30

Réunion de l'ASGP
Salle Nusantara 1, premier étage



11.00 – 13.00

Atelier sur la sécurité et l'état de préparation en matière de santé
Organisé conjointement par l'UIP et l'OMS
Salle Medan, premier étage



13.15 – 14.15

Atelier sur le thème *Agir en faveur de l'interdiction universelle des essais nucléaires**
Organisé conjointement par l'UIP et l'OTICE
Salle Nusantara 2 & 3, premier étage



14.30 – 16.00

Réunion-débat sur le thème *Coopération internationale pour poursuivre la corruption et recouvrer les avoirs volés*
Organisée conjointement par l'UIP et la GOPAC
Salle Nusantara 2 & 3, premier étage



14.30 – 17.30

Groupe de travail sur la science et la technologie*
Salle Medan, premier étage

ASGP

14.30 – 17.30

Réunion de l'ASGP
Salle Nusantara 1, premier étage



14.30 – 18.30

Commission permanente du développement durable

Rédaction en plénière du projet de résolution sur le thème *Tirer parti des technologies de l'information et de la communication en tant que catalyseur pour le secteur de l'éducation, notamment en période de pandémie*
Salle Jakarta A & B, premier étage

	14.30 – 18.30	Assemblée <ul style="list-style-type: none">- volet spécial – Présentation du Rapport parlementaire mondial 2022- poursuite du débat général – Liste B <i>Salle Mangupura, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 18.30	Éventuel comité de rédaction pour le point d'urgence* <i>Salle Frangipane, rez-de-chaussée</i>
	16.30 – 18.30	Bureau de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale* <i>Salle Nusantara 2 & 3, premier étage</i>

Mercredi 23 mars 2022

	09.00 – 10.00	Groupe du partenariat entre hommes et femmes* <i>Salle Medan, premier étage</i>
	09.00 – 11.00	Bureau de la Commission permanente du développement durable* <i>Salle Frangipane, rez-de-chaussée</i>
	09.00 – 13.00	Assemblée : poursuite du débat général <i>Salle Mangupura, rez-de-chaussée</i>
	09.30 – 12.30	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Réunion-débat sur le thème <i>Le rôle des parlements pour concilier les exigences sanitaires en période de pandémie et la préservation des libertés publiques</i> <i>Salle Nusantara 2 & 3, premier étage</i>
ASGP	10.00 – 12.30	Réunion de l'ASGP <i>Salle Nusantara 1, premier étage</i>
	10.00 – 13.00	Comité exécutif* <i>Salle Medan, premier étage</i>
	11.30 – 13.00	Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire* <i>Salle Frangipane, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 16.30	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale Adoption du projet de résolution sur le thème <i>Repenser et redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable</i> <i>Salle Jakarta A & B, premier étage</i>
ASGP	14.30 – 17.30	Réunion de l'ASGP <i>Salle Nusantara 1, premier étage</i>
	14.30 – 18.00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Frangipane, rez-de-chaussée</i>
	14.30 – 18.30	Commission permanente des Affaires des Nations Unies <i>Salle Nusantara 2 & 3, premier étage</i>
	14.30 – 18.30	Assemblée <ul style="list-style-type: none">- adoption de la résolution sur le point d'urgence- séance spéciale sur le suivi de la mise en œuvre des décisions de l'UIP- clôture du débat général <i>Salle Mangupura, rez-de-chaussée</i>



17.00 – 18.30

Commission permanente du développement durable

Adoption du projet de résolution sur le thème *Tirer parti des technologies de l'information et de la communication en tant que catalyseur pour le secteur de l'éducation, notamment en période de pandémie*

Salle Jakarta A & B, premier étage

Jeudi 24 mars 2022



08.00 – 10.00

Bureau des femmes parlementaires*

Salle Medan, premier étage



09.00 – 13.00

Conseil directeur

- décisions sur les droits de l'homme des parlementaires et
- rapports des réunions spécialisées

Salle Mangupura, rez-de-chaussée



14.30 –

Conseil directeur

Salle Mangupura, rez-de-chaussée



À la fin du
Conseil directeur

Assemblée

- adoption des résolutions
- rapports des commissions permanentes
- document final du débat général et
- séance de clôture

Salle Mangupura, rez-de-chaussée

Légende :

Assemblée /
Conseil directeur



Commissions /
Réunions-débat



Autres réunions de
l'Assemblée, y compris
les réunions à huis clos



RÉPARTITION DES SIÈGES DANS LES SALLES DE RÉUNION

Comme à l'accoutumée, un tirage au sort sera organisé afin de déterminer laquelle des délégations participant à la session sera placée au premier rang de la salle plénière. Les résultats de ce tirage au sort et le nom de la délégation qui sera placée au premier rang à droite de la présidence, seront publiés dans l'application de l'Assemblée ainsi que dans le groupe WhatsApp. Les autres délégations suivent dans *l'ordre alphabétique anglais*.

Les sièges seront attribués à chaque délégation conformément aux Règlements de l'Assemblée et du Conseil directeur. Conformément au protocole sanitaire lié à la COVID-19, des mesures de distanciation sociale ont été mises en place dans toutes les salles de réunion. Par conséquent, dans la salle plénière, au maximum deux délégués peuvent prendre place au même pupitre, sauf si la délégation est conduite par un président de parlement dans le cas où il y aurait suffisamment de places disponibles.

Il est rappelé aux délégations que chaque Membre de l'UIP est représenté au Conseil directeur par trois parlementaires, sous réserve que sa représentation inclue des hommes et des femmes. Chaque représentant a alors une voix. Un membre empêché peut être remplacé par un autre représentant dûment autorisé à cette fin.

Les premier et dernier sièges de chaque délégation sont signalés par une plaque indiquant le nom du pays.

En ce qui concerne le Forum des femmes parlementaires, les séances plénières des commissions permanentes et autres réunions, les délégués sont priés de récupérer la plaque correspondant à leur pays lorsqu'ils pénètrent dans la salle et de la placer devant eux, bien en vue.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

1. Élection du Président et des Vice-Présidents de la 144^e Assemblée
2. Examen de demandes d'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée
3. Débat général sur le thème *Objectif zéro : mobiliser les parlements pour agir face aux changements climatiques*
4. *Repenser et redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable*
(Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale)
5. *Tirer parti des technologies de l'information et de la communication en tant que catalyseur pour le secteur de l'éducation, notamment en période de pandémie*
(Commission permanente du développement durable)
6. Rapports des Commissions permanentes
7. Approbation des thèmes d'étude pour la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale ; et pour la Commission permanente du développement durable à la 146^e Assemblée de l'UIP et désignation des co-rapporteurs

ORDRES DU JOUR DES COMMISSIONS PERMANENTES

Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la session en ligne de la Commission tenue lors de la 143^e Assemblée de l'UIP à Madrid (Novembre 2021)
3. *Repenser et redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable*

- (a) Présentation du projet de résolution et du mémoire explicatif préparés par les co-rapporteurs
 - b) Débat
 - c) Préparation et adoption du projet de résolution en plénière
 - d) Désignation d'un rapporteur à la 144^e Assemblée de l'UIP
4. Préparation des Assemblées suivantes
- a) Propositions de thème d'étude pour la prochaine résolution à examiner par la Commission
 - b) Propositions pour le choix de deux co-rapporteurs
 - c) Propositions d'autres points à inscrire à l'ordre du jour de la Commission
5. Élections au Bureau de la Commission permanente
- La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.
6. Divers

Commission permanente du développement durable

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 143^e Assemblée de l'UIP à Madrid (novembre 2021)
3. *Tirer parti des technologies de l'information et de la communication en tant que catalyseur pour le secteur de l'éducation, notamment en période de pandémie*
- a) Présentation du projet de résolution et du mémoire explicatif préparés par les co-rapporteurs
 - b) Débat
 - c) Préparation et adoption du projet de résolution en plénière
 - d) Désignation d'un rapporteur à la 144^e Assemblée de l'UIP
4. Préparation des Assemblées suivantes
- a) Propositions de thème d'étude pour la prochaine résolution à examiner par la Commission
 - b) Propositions pour le choix des co-rapporteurs
 - c) Propositions d'autres points à inscrire à l'ordre du jour de la Commission
5. Élections au Bureau de la Commission permanente
- La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.
6. Divers

Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 143^e Assemblée de l'UIP, à Madrid (novembre 2021)
3. *Débat préparatoire sur la prochaine résolution de la Commission permanente : L'impulsion parlementaire en faveur du développement local et régional des pays à taux de migration internationale élevé et de la cessation de toutes les formes de traite des êtres humains et de violation des droits de l'homme, y compris celles commanditées par les États*
- Le débat préparatoire donnera l'occasion à tous les Membres d'exprimer leur opinion sur les points à inclure dans la résolution. Les contributions des Membres aideront les co-rapporteurs à préparer la résolution, qui sera examinée et finalisée lors de la 145^e Assemblée de l'UIP en octobre 2022.
4. *Réunion-débat sur le thème Le rôle des parlements pour concilier les exigences sanitaires en période de pandémie et la préservation des libertés publiques*
- Dans le cadre d'une pandémie, la mise en œuvre de mesures sanitaires restrictives peut menacer certaines libertés individuelles, et les impératifs d'une situation d'urgence peuvent nécessiter l'adaptation des procédures législatives normales.
- Jusqu'à quel point est-ce tolérable ? Où se situe la limite entre les libertés individuelles et les libertés collectives ? Comment les parlements peuvent-ils continuer à remplir leurs rôles législatif et de contrôle ? Quelles mesures peuvent-ils prendre pour préserver les libertés civiles ?

5. Élections au Bureau de la Commission permanente

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

6. Divers

Commission permanente des Affaires des Nations Unies

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 143^e Assemblée de l'UIP à Madrid (novembre 2021)

3. La présence de l'ONU sur le terrain en appui au développement national : le cas de l'Indonésie

Le système des Nations Unies a une présence dans la plupart des pays en développement avec une équipe de représentation dirigée par un coordonnateur résident (CR). L'équipe de pays des Nations Unies gère un portefeuille de projets de développement en accord avec le gouvernement et financé par une combinaison de ressources budgétaires et extrabudgétaires. Le coordonnateur résident représente le Secrétaire général de l'ONU dans chaque pays et il est responsable, entre autres, des relations avec le gouvernement ainsi que, dans la mesure du possible, avec le parlement.

Depuis des années, l'UIP plaide en faveur d'une relation plus étroite entre l'équipe de pays et le parlement du pays hôte, afin de renforcer la redevabilité et l'adhésion au travail de développement des Nations Unies. Développer une relation organique entre l'équipe de pays et le parlement n'est pas toujours facile en raison du manque de ressources, des craintes d'ingérence politique et d'autres facteurs de ce type.

Cette session comportera un débat sur le rôle du CR et de l'équipe de pays vis-à-vis du gouvernement et du parlement. Le cas de l'Indonésie servira à illustrer les processus institutionnels clés impliqués et le type de travail que les Nations Unies effectuent sur le terrain.

4. Le forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable : préparation de la session d'examen de 2022

Le forum politique de haut niveau, qui se réunit chaque année en juillet à New York, est le principal mécanisme de reddition de comptes des Nations Unies qui permet de faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable (ODD), qui arrivent à échéance en 2030. Chaque session annuelle du forum politique s'articule autour d'un thème principal et met en évidence les progrès réalisés sur un groupe de quatre ou cinq ODD. En outre, un certain nombre de pays présentent des rapports d'avancement nationaux, appelés examens nationaux volontaires (ENV), afin de partager leurs expériences en matière de politiques et d'approches relatives aux ODD.

L'UIP organise un Forum parlementaire à l'occasion de chaque session du forum politique et s'efforce d'impliquer les parlements dans les examens nationaux présentés à la session du forum politique par le biais d'une enquête ainsi que d'autres activités de sensibilisation.

Cette session comprendra un débat sur le thème principal du forum politique de haut niveau 2022, axé autour de *Reconstruire en mieux après le coronavirus*. Le débat sera suivi d'une brève présentation des résultats de l'enquête de l'UIP de 2021 sur la participation parlementaire aux ENV et d'une présentation de l'enquête de 2022, qui concernera 45 parlements.

5. Élections au Bureau de la Commission permanente

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

6. Divers

Autres réunions

- Réunion-débat sur le thème *Tirer parti des pouvoirs budgétaires des parlements pour le bien des enfants*, 21 mars, 12 h 30 – 14 h 00, salle Medan, 1^{er} étage
- Atelier sur la préparation en matière de sécurité sanitaire, 22 mars, 11 h 00 – 13 h 00, salle Medan, 1^{er} étage
- Atelier sur le thème *Agir en faveur de l'interdiction universelle des essais nucléaires*, 22 mars, 13 h 15 – 14 h 15, salle Nusantara 2 & 3, 1^{er} étage
- Réunion-débat sur le thème *Coopération internationale pour poursuivre la corruption et recouvrer les avoirs volés*, 22 mars, 14 h 30 – 16 h 00, salle Nusantara 2 & 3, 1^{er} étage

INSCRIPTION DES ORATEURS ET TEMPS DE PAROLE POUR LE DÉBAT GÉNÉRAL

Les délégations peuvent s'inscrire au Service d'inscription des orateurs.

Lieu	Service d'inscription des orateurs, situé à proximité de l'entrée de la salle plénière
Heures d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">• Dimanche 20 mars de 11 heures à 17 heures• Lundi 21 mars de 9 heures à 13 h 00 et de 14 heures à 18 h 30
Responsable	M. Ed Cooper
Nombre d'orateurs	<ul style="list-style-type: none">• Membres de l'UIP et Membres associés : jusqu'à 3 orateurs <i>Un troisième orateur sera inscrit s'il est un jeune parlementaire (moins de 45 ans)</i>• Observateurs : 1 orateur seulement <i>Conformément à la décision prise par le Conseil lors de sa 164^e session à Bruxelles (avril 1999). Chaque programme et organe des Nations Unies est autorisé à inscrire un orateur.</i>
Temps de parole	<p>Le temps de parole alloué aux délégations sera déterminé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Délégations conduites par des présidents de parlement – 7 minutes• Autres délégations (Parlements membres et Membres associés) – 6 minutes• Jeunes parlementaires – 2 minutes• Observateurs permanents – 3 minutes
Catégories dans la liste	<p>Le Secrétariat enregistrera les orateurs selon les quatre catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présidents de parlement• Premiers orateurs• Seconds orateurs• Jeunes parlementaires
Distribution des discours	<p>Les délégations sont invitées à envoyer les textes de leurs discours officiels à speeches@ipu.org. Dans la mesure du possible, les discours officiels prononcés lors du débat général seront affichés sur la page web de l'Assemblée et intégrés aux comptes rendus de l'Assemblée. En raison de limites techniques, seuls les discours en anglais, français et espagnol seront publiés. Veuillez noter que le Secrétariat de l'UIP n'est pas en mesure de faire traduire les textes des discours.</p>
Ordre définitif des orateurs	<p>À 17 heures le samedi 20 mars, le Secrétariat déterminera par tirage au sort public l'ordre définitif des orateurs de chaque catégorie (au service d'inscription des orateurs).</p>
Où trouver la liste ?	<p>La liste des orateurs sera disponible au Service de distribution des documents (troisième étage), ainsi que sur la page web de la 144^e Assemblée et sur l'Application.</p>
Peut-on s'inscrire après le tirage au sort ?	<p>Les orateurs qui s'inscriront après le tirage au sort seront ajoutés à la liste (dans leur catégorie respective) dans l'ordre dans lequel ils se seront inscrits, jusqu'à la clôture de la liste par l'Assemblée. Une liste révisée où figureront les orateurs ainsi inscrits sera publiée à la fin de chaque journée.</p>

Comment changer l'ordre ?	<p>Les délégués ont la possibilité d'échanger entre eux la place qu'ils occupent sur la liste ; en cas de changement, veuillez aviser Mme Anda Filip, Secrétaire de l'Assemblée.</p> <p>Les arrangements bilatéraux convenus par des délégations pour échanger leurs places dans la liste des orateurs n'entraîneront aucune renumérotation des orateurs figurant sur la liste.</p>
Temps de parole	<p>Une lampe verte s'allume lorsque l'orateur prend la parole ; à une minute de la fin du temps de parole, une lampe orange s'éclaire et quand le temps de parole est écoulé, une lampe rouge commence à clignoter.</p> <p>Les seconds orateurs des délégations pourront trouver utile de consulter les chronomètres pour s'assurer du temps exact dont ils disposent pour s'exprimer.</p>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Service d'inscription et d'information

Le Service d'inscription et d'information est situé dans le Centre international de congrès de Bali (BICC), et sera ouvert comme suit :

- de 9 heures à 18 h 30 le vendredi 18 mars,
- de 8 heures à 18 h 30 du samedi 19 au mercredi 23 mars, et
- de 8 heures à 18 heures le jeudi 24 mars

Tous les participants sont priés de s'inscrire auprès du service d'inscription, où leur seront remis leurs badges d'identification. Ils peuvent également se procurer des documents et autres communications dans leurs casiers, ainsi que réserver des salles de réunion par le biais de ce service.

La liste provisoire des délégués sera disponible pour consultation sur le site web de l'UIP et sur l'Application. Une copie papier sera disponible sur demande auprès du Service de distribution des documents. À partir de l'après-midi du lundi 21 mars, les coordinateurs et secrétaires de délégations sont priés de retirer, auprès du Service d'inscription, un document contenant les informations relatives à leur délégation. Tout changement à apporter à cette liste devra être signé par le Chef de la délégation et transmis à M. S. Palii, au Service d'inscription, avant le 23 mars à midi.

Dans le cadre de la politique Paper Smart de l'UIP, la liste des participants n'est plus un document bilingue. Les informations de la liste apparaîtront dans la langue d'inscription et incluront un glossaire des termes.

La couleur des badges correspond aux catégories suivantes de participants :

	<u>Couleur</u>
Président de Parlement	bleu foncé avec un point doré
Chefs de délégation	bleu foncé avec un point doré
Parlementaires, délégués	bleu foncé
Secrétaires de délégation, conseillers	vert
Observateurs	jaune
Membres du Parlement indonésien (non membres de la délégation)	gris
ASGP	rouge
Corps diplomatiques	noir
Invités spéciaux	orange clair
Personnes accompagnantes	orange foncé
Secrétariat de l'UIP	bleu clair
Secrétariat de l'Assemblée	violet
Comité d'organisation du pays hôte	beige
Protocole/Bureau de liaison	vert foncé
Média	orange
Public	blanc
Sécurité	marron
Prestataires de services	bordeaux

Pour des raisons de sécurité, l'accès aux locaux de l'Assemblée et à toutes les activités prévues au programme sera réservé aux personnes portant le badge qui leur aura été délivré à l'inscription. Les participants sont dès lors priés de porter leur badge en permanence.

Tableau des voix de l'Assemblée

Conformément à l'article 29 du Règlement de l'Assemblée, le tableau indiquant le nombre de voix auquel les délégations participant à la session ont droit sera distribué au début de la séance lorsque les Membres voteront sur les propositions de point d'urgence. Il est rappelé que les voix sont allouées selon les dispositions de l'article 15 des Statuts, qui se lit comme suit :

ARTICLE 15

1. Le droit de vote appartient aux délégués personnellement présents.
2. Le nombre de voix dont disposent les Membres de l'UIP est calculé sur la base suivante :
 - a) chaque Membre de l'UIP dispose d'un minimum de dix voix ;
 - b) un Membre de l'UIP dispose des voix supplémentaires suivantes en fonction du chiffre de la population de son pays :

de	1	à	5	millions d'habitants :	1	voix
de plus de	5	à	10	" "	2	"
" " "	10	à	20	" "	3	"
" " "	20	à	30	" "	4	"
" " "	30	à	40	" "	5	"
" " "	40	à	50	" "	6	"
" " "	50	à	60	" "	7	"
" " "	60	à	80	" "	8	"
" " "	80	à	100	" "	9	"
" " "	100	à	150	" "	10	"
" " "	150	à	200	" "	11	"
" " "	200	à	300	" "	12	"
" " "		à	300	" "	13	"
 - c) Toute délégation formée exclusivement de parlementaires du même sexe dispose d'un minimum de huit voix (au lieu de dix pour les délégations à composition mixte) lors des votes de l'Assemblée de l'Union interparlementaire. Pour les délégations ayant droit à un certain nombre de voix supplémentaires, le calcul global est effectué en partant de huit voix au lieu de dix.
3. Une délégation peut diviser ses voix pour exprimer les opinions diverses de ses membres. Un délégué ne peut exprimer plus de dix voix.

Documents de l'Assemblée

Le Secrétaire général assume l'entière responsabilité de l'autorisation de la distribution des documents officiels de la session.

Avant l'ouverture de chaque séance, toute la documentation relative aux débats du jour sera mise à disposition des délégués. Conformément à la décision des organes directeurs de l'UIP de diminuer l'empreinte carbone de l'Organisation et de continuer à réduire les déchets de papier, seul un nombre limité de jeux de documents sera imprimé pour les différentes sessions de l'Assemblée.

Les délégués qui souhaitent obtenir des copies supplémentaires des documents affichés sur le site web de l'UIP pourront bénéficier du service d'impression à la demande disponible au Service de dactylographie et de photocopie pour les délégués (galerie d'exposition). En outre, tous les documents disponibles sur le site web de l'UIP seront également publiés sur l'application de l'Assemblée.

Les délégués trouveront également tous les jours dans les salles de réunion et au Service d'information, ainsi que sur le site web de l'UIP (<https://www.ipu.org/fr/event/144e-assemblee-et-reunions-connexes>) et l'application de l'Assemblée, le Journal contenant les dernières mises à jour du programme des réunions ainsi que d'autres informations.

Transmission de messages et de documents non officiels

La transmission de messages par l'entremise du service d'inscription et d'information est un service qui est offert aux délégations afin de faciliter les communications entre elles pour tout ce qui touche à l'Assemblée et au déroulement des sessions.

Les délégations souhaitant partager des informations sur toute question qui ne relève pas du déroulement des travaux des sessions peuvent le faire sous leur propre responsabilité en déposant de la documentation sur des tables réservées à cet effet, qui se trouvent non loin de la galerie d'exposition.

Résultats de l'Assemblée et des réunions connexes

Toutes les délégations recevront un exemplaire des Résultats de la 147^e Assemblée. Il est également rappelé que les différentes sections de la Brochure sont accessibles depuis le site web de l'UIP (www.ipu.org/fr) et peuvent être téléchargés au format PDF deux semaines après l'Assemblée.

Comptes rendus des débats

Les comptes rendus du Conseil directeur ainsi que ceux de l'Assemblée et des quatre commissions permanentes seront établis par le Secrétariat et publiés sur le site web dans un délai maximum de trois mois après l'Assemblée.

Dépôt et contrôle des documents

Les délégations qui souhaitent présenter un document sur des questions relatives à l'ordre du jour de l'Assemblée et du Conseil directeur de l'Union interparlementaire ou transmettre toute information au Secrétariat de l'Assemblée (modification de la composition de leur Bureau exécutif, coordonnées, etc.), sont priées de s'adresser au Service de dépôt et de contrôle des documents, situé dans la salle d'exposition. La responsable en est Mme E. Vulpillière.

Distribution des documents

Comme à l'accoutumée, les documents de travail seront à la disposition des délégués dans les différentes salles de réunion. Les délégués pourront également s'en procurer des exemplaires supplémentaires au Service de distribution des documents, situé dans la galerie d'exposition. Le responsable de ce Service est M. A.R. Farzaam.

Interprétation simultanée

Le Secrétariat de l'UIP assurera l'interprétation simultanée en anglais, arabe, espagnol et français pour les réunions de tous les organes statutaires.

Les délégations sont informées que la salle de réunion principale des commissions permanentes, du Forum des femmes parlementaires et du Forum des jeunes parlementaires ne disposeront pas de cabines d'interprétation, car les réunions y seront desservies par des interprètes à distance. Par conséquent, si un parlement national souhaite recruter des interprètes à distance pour cette salle, il doit s'assurer que ces derniers ont reçu une formation Interprefy. Les coûts relatifs à la formation seront pris en charge par les parlements nationaux qui demandent un canal d'interprétation (Interprefy). Pour plus de détails, veuillez contacter Mme S.-A. Sader, Chargée du Service de conférence de l'UIP (sas@ipu.org).

Quatre autres canaux d'interprétation ont été réservés pour le chinois, le japonais, le portugais et le russe pour les séances de l'Assemblée et du Conseil directeur, ainsi que pour certaines réunions des Commissions permanentes. Les cabines correspondantes seront mises gratuitement à disposition des équipes d'interprètes pour ces langues. Le nombre de cabines supplémentaires disponibles dans la salle des séances plénières est limité. Les frais y afférents doivent être assumés par la partie intéressée. Toutes ces demandes seront traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Les délégués pourront s'exprimer dans d'autres langues, à la condition qu'ils prennent des dispositions pour que leur intervention soit interprétée dans l'une des langues officielles de l'UIP (l'anglais et le français) par une personne désignée par eux, qui pourra utiliser une cabine d'interprétation. Afin que toutes les dispositions requises puissent être prises en temps voulu, les délégations sont priées de contacter suffisamment à l'avance l'équipe du Service des conférences (conf.services@ipu.org), ou les interprètes de la cabine anglaise affectés à la réunion à laquelle le discours doit être prononcé. En outre, huit exemplaires du discours traduit dans l'une des langues officielles de l'UIP seront remis au chef interprète ou aux interprètes de la cabine anglaise pour être distribués aux autres interprètes.

Les discours officiels prononcés au cours du débat général sont publiés sur la page web de l'Assemblée et sont ajoutés aux documents officiels de l'Assemblée. Toutes les délégations sont donc invitées à envoyer leurs discours à speeches@ipu.org. En raison de limitations techniques, seuls les discours en anglais, espagnol et français seront publiés.

Service de presse

Le stand des Communications est situé dans le Hall d'entrée du BICC. Les délégués pourront y découvrir les dernières publications de l'UIP, s'abonner à notre newsletter ou s'informer sur les plateformes numériques de l'UIP. Nous réaliserons aussi un sondage auprès des délégués au sujet des communications de l'UIP dans le contexte de notre prochaine stratégie. Votre avis nous intéresse !

Un service de presse (salle Bougainville) sera fonctionnel pendant toute la durée de l'Assemblée pour répondre aux questions des médias et faciliter les interviews. Pour toute question, veuillez écrire à press@ipu.org.

Les journalistes qui désirent couvrir l'Assemblée doivent se faire accréditer auprès du Service de presse pour obtenir la documentation nécessaire ainsi que leur badge.

Le Centre de presse (salle Orchid) est équipé d'ordinateurs, d'Internet et de moniteurs pour suivre les travaux de l'Assemblée.

Sur les réseaux sociaux, prenez part aux débats avec #IPU144.



Retrouvez les dernières informations sur le programme et les événements de la 144^e Assemblée de l'UIP en nous suivant sur Twitter (www.twitter.com/ipuparliament).



Les photographies de la 144^e Assemblée de l'UIP seront affichées sur Flickr (www.ipu.org/144pics). Pour plus d'informations sur les photographies officielles, prière de vous rendre au service de presse.



Instagram : www.instagram.com/ipu.parliament_official



Facebook : www.facebook.com/InterParliamentaryUnion



YouTube : www.youtube.com/user/iparliamentaryunion

LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/inter-parliamentary-union>

Nous avons également préparé un dossier de communication détaillé qui est à la disposition de tous les délégués. Veuillez écrire à press@ipu.org si vous souhaitez le recevoir.

Assurer une Assemblée sûre et respectueuse

L'UIP s'engage à protéger et à promouvoir la liberté d'opinion et d'expression dans ses réunions. Toutefois, les propos injurieux, les manifestations d'intolérance et l'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence sont inacceptables et les orateurs doivent s'abstenir d'une telle conduite. Le président de séance peut prendre toute mesure qu'il juge nécessaire pour rappeler à l'ordre toute personne qui perturbe les débats à cet égard.

L'UIP s'engage également à assurer un environnement de travail exempt de sexisme et de harcèlement sexuel dans le cadre de l'Assemblée. Toutes les personnes travaillant pour l'UIP ou en son nom, les délégués et autres participants sont tenus de se comporter de manière professionnelle et respectueuse, et de prévenir activement le sexisme, le harcèlement sexuel et les comportements répréhensibles.

Salles des réunions informelles et bilatérales

Les locaux de l'Assemblée disposent de trois salles réservées aux réunions des groupes géopolitiques et d'autres groupes, ainsi que de quelques salles de réunions bilatérales.

Les réservations de ces salles de réunions informelles sont traitées par le Service d'information de l'UIP (salle d'exposition). Toute délégation souhaitant réserver une salle de réunion bilatérale peut se rendre au bureau des réunions bilatérales (salle d'exposition) ou envoyer un courriel (ts@ipu.org). Toutes les demandes de réservations sont traitées selon leur ordre d'arrivée.

Services d'information et de transport

Le parlement hôte accueillera tous les participants à la 144^e Assemblée. Veuillez dès lors communiquer dès que possible les dates et heures d'arrivée et de départ des membres de votre délégation.

Le Parlement indonésien mettra en place un service de navettes entre les hôtels et tous les événements officiels pendant l'Assemblée.

Les horaires seront affichés dans les bureaux d'information des hôtels.

Service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande

Un service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande (Hall d'entrée du BICC) sera ouvert du 18 au 24 mars. Les délégués pourront demander à ce service des copies supplémentaires des documents affichés sur le site web de l'UIP.

Internet et accès wifi

Un service Internet gratuit sera ouvert aux délégués du 19 au 24 mars, de 8 h 30 à 18 h 30 dans le Hall d'entrée du BICC. L'accès Internet par wifi est disponible dans tout le bâtiment, en utilisant les codes suivants : nom d'utilisateur : **IPU144**; mot de passe : **nusa.dua**.

Service médical

Un service médical complet (médecin, secouriste et ambulance) sera prêt à intervenir sur le site de l'Assemblée.

Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer dans toutes les salles de réunion. Les délégués qui souhaitent fumer sont invités à utiliser les espaces prévus à cet effet.

ORGANES STATUTAIRES DE L'UIP

Assemblée de l'Union interparlementaire

Président

L'Assemblée élira son président à l'ouverture de ses travaux, le lundi 21 mars, à 11 heures.

Bureau restreint

Aux termes de l'article 9 du Règlement de l'Assemblée, le Bureau restreint est composé du Président de l'Assemblée ainsi que du Président et du Vice-Président de l'Union interparlementaire ; les Présidents des commissions permanentes participent à titre consultatif aux travaux du Bureau restreint qui est assisté par le Secrétaire général de l'UIP.

Commission permanente - Paix et sécurité internationale

Président : M. M. B. M Al-Ahbabi (Qatar)
Vice-Président : Mme H. Hakobyan (Arménie)
Secrétaire : Mme Laurence Marzal

Commission permanente - Développement durable

Présidente : Mme A. Mulder (Pays-Bas)
Vice-Présidente : M. W. William (Seychelles)
Secrétaire : Mme Aleksandra Blagojevic

Commission permanente - Démocratie et droits de l'homme

Président : M. A. Gajadien (Suriname)
Vice-Présidente : Mme B. Saranchimeg (Mongolie)
Secrétaire : M. Andy Richardson

Commission permanente - Affaires des Nations Unies

Président : Mme S. Abdi Noor (Kenya)
Vice-Présidente : M. L. Wehrli (Suisse)
Secrétaire : Mme Paddy Torsney

Conseil directeur de l'Union interparlementaire

Président : M. Duarte Pacheco (Portugal)

Comité exécutif

Président : M. Duarte Pacheco (Portugal)
Vice-Présidente : Mme A.D. Mergane Kanouté (Sénégal)
Vice-Présidents de l'UIP : M. A. Kharchi (Algérie)
M. A.R. AlNuaimi (Emirats arabes unis)
M. G. Chen (Chine)
M. A. Saidov (Ouzbékistan)
Mme B. Argimón (Uruguay)
Poste vacant

Membres : M. J.P. Letelier (Chili)
M. J. I. Echániz (Espagne)
Mme. O. Kefalogianni (Grèce)
Mme E. Anyakun (Ouganda)
M. R. Rabbani (Pakistan)
M. M. Grujic (Serbie)
Mme C. Widegren (Suède)
M. P. Krairiksh (Thaïlande)
M. J.F.N. Mudenda (Zimbabwe)

Membres de droit : Mme L. Vasylenko (Ukraine)
Présidente du Bureau des femmes parlementaires
Mme S. Albazar (Égypte)
Présidente du Conseil du Forum des jeunes parlementaires

Responsabilités lors de l'Assemblée

Secrétaire général

M. Martin Chungong

Assemblée

Mme Anda Filip, Secrétaire

Mme Andrée Lorber

M. Ed Cooper

M. Omar Azzabi

Conseil directeur

M. Akiyo Afouda

Mme Sharon Varturk

Comité exécutif

M. Akiyo Afouda

Mme Sharon Varturk

Sous-Comité des Finances

Mme Andrée Lorber, Secrétaire

M. Ed Cooper

Groupe du partenariat entre hommes et femmes

Mme Kareen Jabre, Secrétaire

Mme Zeina Hilal

Mme Mariana Duarte Mützenberg

Forum et Bureau des femmes parlementaires

Mme Zeina Hilal, Secrétaire

Mme Mariana Duarte Mützenberg

Mme Brigitte Filion

Forum des jeunes parlementaires

Mme Zeina Hilal, Secrétaire

M. Jonathan Lang

Comité des droits de l'homme des parlementaires

M. Rogier Huizenga, Secrétaire

Mme Boutayna Lamharzi

M. Roberto Rodriguez Valencia

Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient

M. Martin Chungong, Secrétaire

M. Mokhtar Omar

Commission permanente – Paix et sécurité internationale

Mme Laurence Marzal, Secrétaire

M. Arthur Duforest

Commission permanente – Développement durable

Mme Aleksandra Blagojevic, Secrétaire

Mme Karlee Johnson

Commission permanente – Démocratie et droits de l'homme

M. Andy Richardson, Secrétaire

Mme Mariana Duarte Mützenberg

Commission permanente – Affaires des Nations Unies

Mme Paddy Torsney, Secrétaire

Mme Brigitte Brenner

Comité de rédaction pour le point d'urgence

Mme Kareen Jabre, Co-Secrétaire

Mme Hiroko Yamaguchi, Co-Secrétaire

Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire

Mme Kareen Jabre, Secrétaire

Média et presse

M. Thomas Fitzsimons, Directeur
Mme Kate Brooks

Service des conférences

Mme Sally-Anne Sader

Dépôt et contrôle des documents

Mme Emilie Vulpillière

Service linguistique

M. Hervé Compagnion, Réviseur français principal
M. Michael Stott, Réviseur anglais principal

Support informatique

M. Pieyre-Bernard Castelier

Service de reproduction et de distribution des documents

M. Roshid Farzaam

Service d'inscription et d'information

M. Sergiu Palii

PRÉSIDENTE DE L'UIP ET SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE

	EMPLACEMENT
Présidente de la Chambre des représentants Mme Puan Maharani	Salle Nusa Dua
Secrétariat de la Présidente de la Chambre des représentants	Galerie d'exposition (premier étage)
Président de l'Union interparlementaire M. Duarte Pacheco	Salle Karangasem
Secrétariat du Président M. Artur Reis	Salle Karangasem
Secrétaire général de l'Union interparlementaire M. Martin Chungong	Salle Singaraja
Cabinet du Secrétaire général Assistante exécutive, Mme Sharon Varturk	Salle Singaraja
Bureau des directeurs Mme Anda Filip, Parlements membres et Relations extérieures Mme Andrée Lorber, Services administratifs Mme Kareen Jabre, Programmes	Galerie d'exposition
Communications M. Thomas Fitzsimons, Directeur Mme Kate Brooks, rédactrice web et médias sociaux	Galerie d'exposition
Traduction française M. Hervé Compagnion	Salle d'exposition
Édition et traduction anglaises M. Michael Stott	Salle d'exposition
Service de dépôt et de contrôle des documents Responsable d'équipe, Mme Emilie Vulpillière	Salle d'exposition
Service de distribution de documents Responsable, M. Roshid Farzaam	Salle d'exposition
Service d'inscription et d'information M. Sergiu Palii	Hall d'entrée du BICC
Service de dactylographie, de photocopie et d'impression à la demande pour les délégués	Hall d'entrée du BICC
Président de l'ASGP M. Philippe Schwab	Galerie d'exposition
Co-secrétaires de l'ASGP Mme Elektra Garvie-Adams Mme Perrine Preuvot	Galerie d'exposition